MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE
940, rang de l'Église
Saint-Eugène (Québec), J0C 1J0
Tél : 819-396-3000
dg@saint-eugene.ca
www.saint-eugene.ca

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGÈNE
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Eugène a adopté, lors de sa séance tenue le 6 octobre 2026, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2027

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
11 janvier	19h30	5 juillet	19h30
1er février	19h30	9 août	19h30
1er mars	19h30	7 septembre	19h30
5 avril	19h30	4 octobre	19h30
3 mai	19h30	1er novembre	19h30
7 juin	19h30	6 décembre	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-Eugène, ce 7 octobre 2026

Maryse Desbiens
Directrice générale / greffière-trésorière